

Service gestion des volontaires

ARRÊTÉ

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours,

portant changement d'affectation du
sapeur 1ère classe Benjamin
GONZALEZ au CIS LABRUGUIERE

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la sécurité intérieure et notamment le Livre VII de la
partie réglementaire,

VU la demande de changement d'affectation de Monsieur Benjamin
GONZALEZ du service départemental d'incendie et de secours des
PYRENEES-ORIENTALES au service départemental d'incendie et de
secours du TARN,

VU le certificat médical d'aptitude physique en date du 19/05/2017 ,

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de
secours du Tarn,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Monsieur Benjamin GONZALEZ, né le 21 décembre 1984 à CASTRES (81), est engagé au corps
départemental des sapeurs-pompiers du TARN, en qualité de sapeur-pompier volontaire au grade de sapeur 1ère
classe, affecté au centre de secours de LABRUGUIERE, pour une durée de 5 ans, à compter du 19 mai 2017.

Article 2 : M. le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn, chef du corps
départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du
service départemental d'incendie et de secours du Tarn.

A Albi le : **07 JUIN 2017**

Le président du conseil d'administration
du SDIS




Michel BENOIT

Certifié exécutoire compte tenu de la réception
en préfecture le :

et de la notification à l'intéressé(e) le

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois
à compter de sa date de notification ou de publication.*